

COMMUNIQUE DE PRESSE :

A Grenoble, le 07 Mai 2020

La poste service public ou au service du fric ?

En pleine pandémie de coronavirus, les facteurs, les guichetiers travaillent en essayant de servir toujours au mieux une population souvent de plus en plus fragilisée, victime de cette crise sans précédent. Mais leurs dirigeants qui décident des choix économiques et stratégiques de l'entreprise n'ont pas changé !! **En effet, pour eux le business continue.**

Les tarifs du colissimo n'ont cessé d'augmenter ces dernières années que ce soit pour la France et encore plus vers l'étranger, alors que le colis économique lui a disparu. Nous constatons une augmentation des envois de colis, des gestes de solidarité envers des populations fragiles et qui dans certains pays manquent de tout. Nourriture, médicaments et vêtements, bref les besoins essentiels.

La Poste pendant cette période doit faire des choix notamment envers ces populations en appliquant un tarif économique pour tous ces colis de besoins essentiels. Mais il n'en est rien !!! Les colissimos pour beaucoup de destinations dépassent les 50 euros et pour certains en fonction du poids peuvent atteindre les 100 euros. **Souvent le coût de l'envoi est plus important que le coût du contenu !** C'est un vrai scandale surtout en cette période de misère pour de plus en plus de gens dans le monde !!!!

La Poste et ses filiales comme Chronopost ont aussi développé depuis ces dernières années la vente par internet pour l'envoi de colis, destiné à une catégorie seulement de la population : les entreprises et les particuliers qui ont la chance d'avoir chez eux une imprimante une connexion internet. Pour eux les tarifs sont beaucoup moins importants, et ils peuvent tout faire de leur domicile ou de leur entreprise. Ce qui permet à la Poste de justifier la baisse de fréquentation dans les bureaux de Poste, de supprimer des emplois et de fermer de nombreux bureaux.

Pour la distribution du courrier, La Poste a été condamnée par les tribunaux à définir les activités essentielles, **Sud a en sa possession un document officiel sur les produits essentiels à distribuer.** La lettre prioritaire (timbre rouge à 1.17 Euros), les lettres recommandées sont sur le même pied d'égalité qu'une pub adressée ou non adressée.

Les délais d'acheminement ont dû être ralentis du fait de la pandémie mais par contre les tarifs eux n'ont pas diminué que ça soit pour la lettre ou le colis !!!

Idem pour les transferts d'argent, de plus en plus de personnes envoient de l'argent à leurs familles dans les pays d'Afrique qui subissent de plein fouet la misère provoquée par cette pandémie. Les frais appliqués sont énormes.

Le service utilisé est Western Union fait des millions de dollars de profit sur la misère des gens, et La Poste est complice puisqu'elle applique des frais de commissions souvent bien élevés par rapport au montant des sommes envoyées. Exemple vous envoyez 210 euros pour le Maroc cela vous coûte 21 euros soit 10% de frais en plus !!! **Une honte !!!**

Et pour le paiement de loyers en espèces en bureau de Poste, ce qui concerne les plus fragiles d'entre nous qui sont interdits bancaires ou ne peuvent pas se faire prélever parce leurs rentrées d'argent sont insuffisantes, la Poste continue d'appliquer une commission d'environ 6 euros en plus du montant du loyer !!!

Pour SUD PTT, l'équipe de direction de La Poste doit dégager. Il faut définir avec l'état, les élus, les associations de consommateurs et les représentants du personnel les missions de la poste dans le cadre de la crise sanitaires.

Pour tout contact Jérôme HAMEL : 06 24 52 83 84

SUD PTT Isère-Savoie : 3 rue Federico Garcia Lorca - 38100 Grenoble**sud.poste.alpes@wanadoo.fr - Tel : 04 76 22 00 15 - 06 72 32 77 09****Site internet : sudptt38-73.fr****Facebook : Sud Poste Isère-Savoie**